DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2019

Délibération
n° 2019.04.033.B

Entretien des espaces verts des sites d'eaux pluviales et potable et des réseaux d'assainissement du GrandAngoulême-marché réservé-avenant n°1

LE ONZE AVRIL DEUX MILLE DIX NEUF à 16h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 avril 2019**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Véronique DE MAILLARD, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, André BONICHON, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Marie-Hélène PIERRE, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2019

DELIBERATION N° 2019.04.033.B

COMMANDE PUBLIQUE	Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES D'EAUX PLUVIALES ET POTABLE ET DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DU GRANDANGOULEME- MARCHE RESERVE- AVENANT N°1

Par délibération n° 125 B en date du 5 décembre 2018, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la procédure concernant le marché réservé : « Entretien des espaces verts des sites d'eaux pluviales et potables et des réseaux d'assainissement du GrandAngoulême ».

La commission d'appel d'offres du 28 février 2019 a attribué le marché « Entretien des espaces verts des sites d'eaux pluviales et potables et des réseaux d'assainissement du GrandAngoulême » à l'ADAPEI CHARENTE, association loi 1901 sise 31 impasse Félix Nadar à ANGOULEME (16000).

Le bordereau de prix unitaire notifié comporte 2 erreurs matérielles qu'il convient de modifier.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au marché relatif marché réservé : « Entretien des espaces verts des sites d'eaux pluviales et potables et des réseaux d'assainissement du GrandAngoulême » attribué à l'ADAPEI CHARENTE, association loi 1901 sise 31 impasse Félix Nadar à ANGOULEME (16000), ayant pour objet la rectification des deux erreurs matérielles du BPU.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de Vice-Présidente en charge des marchés publics à signer l'avenant 1.

D'INSCRIRE la dépense les budgets : Principal, Assainissement, Assainissement non collectif, Eau potable, Carat, Déchets Ménagers, Transport, Développement économique.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **18 avril 2019**	**Affiché le :** **18 avril 2019**

Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

MARCHE RESERVE : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES D'EAUX PLUVIALES ET POTABLE ET DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DU GRANDANGOULEME

Appel d'offres ouvert

GA N° 18181

Avenant n° 1

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par son Président, habilité à signer le présent marché par délibération du Conseil communautaire n° 36 en date du 19 janvier 2017 et par arrêté n° 19 en date du 27 janvier 2017, modifié par arrêté n° 92 en date du 11 juillet 2017 portant délégation de fonctions, délégation et subdélégation de signature à Madame Fabienne GODICHAUD en sa qualité de vice Présidente

TITULAIRE DU MARCHE

ADAPEI CHARENTE
Association loi 1901
31 impasse Félix Nadar
16000 ANGOULEME

Numéro d'identité d'entreprise : 781 172 952 00496
Code APE : 8899B
Immatriculée au RCS sous le n° 781 172 952
Représentée par Guillaume PREVERAUD, directeur général

IMPUTATION BUDGETAIRE

61521 – 61522 – 615221

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHE

Date de signature du marché : 14 mars 2019
Date de notification du marché : 15 mars 2019
N° du marché : GA n° 18181

MONTANT DU MARCHE

Accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum.

AVENANTS PRECEDENTS

Sans objet.

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de rectifier deux erreurs sur des lignes de prix du BPU.

MODIFICATION DU MARCHE INITIAL

– Modification du BPU

Les lignes 1.5 et 1.6 du BPU sont modifiées. Les nouveaux prix sont :

CODE	DESIGNATION	UNITE	PRIX UNITAIRES H.T. (Euros)
1.5	**Débroussaillage complexe avec ramassage et évacuation** Ce prix comprend le débroussaillage avec extirpation et arrachage des ligneux (dont les racines), sur des terrains fortement pentus, Et/ou avec très peu d'accessibilité Et/ou à proximité d'eau Ce prix comprend le ramassage et l'évacuation	m²	0.108
1.6	**Débroussaillage complexe sans ramassage et sans évacuation** Ce prix comprend le débroussaillage avec extirpation et arrachage des ligneux (dont les racines), sur des terrains fortement pentus, Et/ou avec très peu d'accessibilité Et/ou à proximité d'eau Ce prix comprend le broyage sur place en couche mince et homogène	m²	0.095

NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à , le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur

P/ le Président, la Vice Présidente

Fabienne GODICHAUD